

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 16 (1954)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Des bonnes intentions à l'action!

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

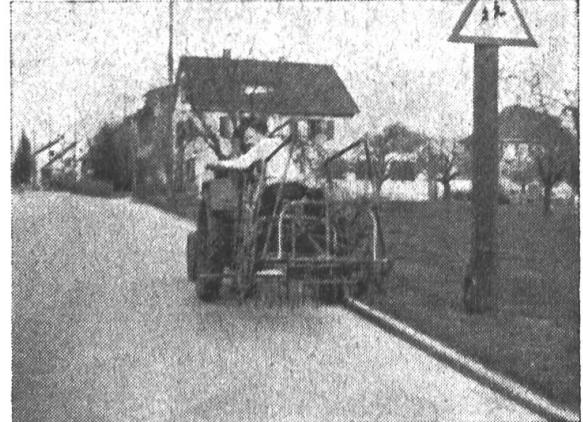
**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Des bonnes intentions

# à l'action!

**Donnons la preuve que nous tenons ce que nous avons promis !**



Puisque tous les véhicules agricoles, grands et petits, sont pourvus maintenant de plaques réfléchissantes, voici **notre mot d'ordre pour le mois d'avril**:

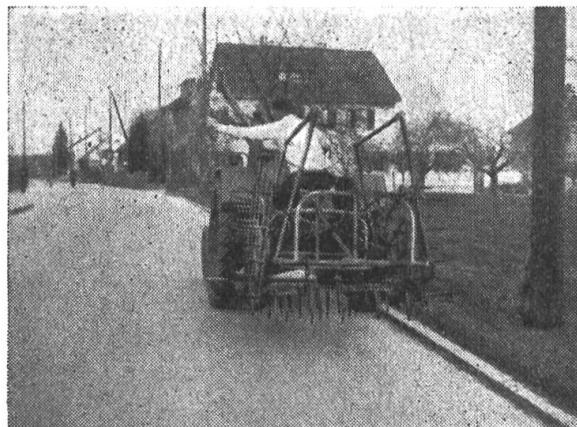
- **Tenez-vous toujours sur le bord droit de la route et**
- **faites un signe à temps et clairement avant de changer de direction !**

S'il ne roule pas sur le bord droit de la route, le tracteur agricole à marche lente peut devenir un obstacle à la circulation, surtout avec le trafic actuel. (Faisons remarquer en passant aux automobilistes qu'un tracteur avec remorques constitue quand même un obstacle moindre qu'un char attelé de bœufs ou de vaches. Ce qui n'empêche pas qu'un char attelé a un droit égal de circulation sur la voie publique, après tout !). En roulant avec sa machine sur le bord droit de la route, le conducteur de tracteur rend le dépassement plus facile à l'automobiliste et contribue ainsi à l'accroissement de la sécurité du trafic.

On voit malheureusement toujours que des collisions se produisent parce qu'un tracteur avec remorques a brusquement obliqué à gauche, dans un champ. Il a pu être prouvé dans la plupart des cas que le conducteur de tracteur avait bien signalé son changement de direction, mais que l'automobiliste ne l'avait pas compris du fait qu'il n'apercevait pas de bifurcation. Il l'avait au contraire interprété comme une invitation à dépasser. C'est pourquoi il est indispensable qu'avant de changer de direction, chaque conducteur de tracteur s'assure toujours qu'il n'est pas immédiatement suivi par un véhicule à moteur. Il attendra le cas échéant que ce dernier l'ait dépassé avant de

franchir le côté gauche de la route. Puis il s'assurera encore une fois que la voie est libre, fera le signe voulu et seulement alors franchira la route. En ce qui concerne le changement de direction, il ne faut pas oublier que l'automobiliste réagit mieux aux feux arrière rouges et à la flèche de direction qu'au signe fait de la main (il les voit du reste mieux, en général). Il y a donc lieu de redoubler de prudence.

Association suisse de Propriétaires de Tracteurs: Le comité directeur.



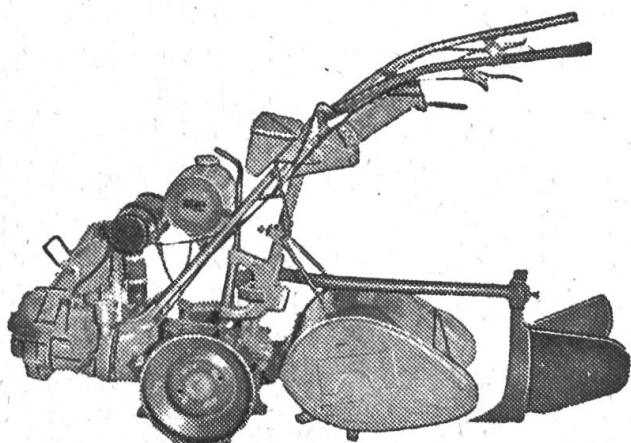
**Nos mots d'ordre précédents étaient:** 1) Jusqu'au 31 mars 1954, toutes les remorques, les chars et les charrettes doivent être pourvus de plaques réfléchissantes !



## une machine universelle

L'insurpassable machine, à usages multiples pour faucher, sarcler, **butter**, pulvériser, etc.

Demandez le prospectus détaillé no 14 ainsi qu'une démonstration gratuite



**AGRIA**

Machines agricoles SA., Ruedtigen BE

Téléphone (034) 32664